

ROYAL GROUPEMENT CORPORATIF DU CENTRE MONS BORINAGE 5275

oo

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE DEBUT DE SAISON DU 26 JUIN 2026

oo

CONVOCAATION : PRESENCE OBLIGATOIRE

CLUB :.....

(à compléter par le secrétaire du club)

Vous êtes invité à participer à l'assemblée générale des clubs, qui se tiendra le 26/6 à 19 H, au café **Coq wallon, place Mansart, 7100 La Louvière.**

Il est impératif de vous munir de la présente convocation qui sera remise à l'accueil. En cas d'empêchement, le secrétaire doit mandater un membre de son comité pour le remplacer en complétant la procuration en bas de page.

ORDRE DU JOUR

oooooooooooooooooooooooooooooooo

- 1) Ouverture de la séance par le Président.
- 2) Appel des clubs.
- 3) Bilan du président
- 4) Bilan du secrétaire
- 5) Bilan du trésorier
- 6) Mise au vote des éventuelles propositions de règlement
- 7) Dépouillement des bulletins (ou à main levée)
- 8) Election éventuelle de nouveaux membres du CD
- 9) Clôture de la séance par le Président

Pour le club, le secrétaire :

Nom Prénom

Signature

Ou

Je soussigné, _____, secrétaire, mandate

Monsieur, (Nom Prénom)

Fonction

à le représenter lors de la présente AG.

Signature du secrétaire